

## Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de la prévention des risques

### **Arrêté du 24 février 2010 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 portant nomination à la commission de certification des agents des organismes extérieurs de prévention**

NOR : *DEVP1005988A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 24 février 2010, l'arrêté du 11 janvier 2007 portant nomination à la commission de certification des agents des organismes extérieurs de prévention est modifié comme suit :

M. Philippe SAINT-RAYMOND, ingénieur général des mines, président de la commission, est remplacé par M. Pierre PALAT, ingénieur général des mines.

Au titre de représentant des organismes extérieurs de prévention, M. Benoît CARTRAUD, ingénieur au Bureau Veritas, est remplacé par M. Didier CROUZERY, ingénieur à la société AGEOX.